



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Annonce publique de la séance :
le 1 février 2018
Convocation des conseillers :
le 1 février 2018

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 9 février 2018

Présents : Georges Mischo, Bourgmestre, Martin Kox, Andre Zwally, Pierre-Marc Knaff, Mandy Ragni, Echevins, Vera Spautz, Jean Tonnar, Daniel Codello, Taina Bofferding, Luc Majerus, Christian Weis, Bruno Cavaleiro, Marc Baum, Daliah Scholl, Line Wies, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Henri Hinterscheid, Mike Hansen, Denise Biltgen, Tom Bleyer, Conseillers

Le Conseil Communal;

Objet : 14.4. subside extraordinaire à accorder au Handball Esch pour les participations aux compétitions européennes; décision

Considérant qu'il s'agit d'un subside extraordinaire de 3.000 € pour la participation au 4ème tour du Challenge Cup 2016/2017 ainsi qu'un subside extraordinaire de 3.000 € pour la participation au 1er tour de l'EHF Cup 2017/2018;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

décide à l'unanimité

d'accorder le subside extraordinaire
Nom de l'association: Handball Esch
Montant : 3 000,00.-€

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 29.03.2018

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général Bourgmestre